Adresse aux directions des confédérations syndicales pour une campagne unitaire contre la répression et la criminalisation de l'action syndicale

Ces dernières semaines, les travailleurs de plusieurs entreprises ont du retenir, sur leur lieu de travail, certains membres de la direction pour faire entendre leurs revendications. Ces actions ont permis de faire progresser la lutte en gagnant des avancées, comme celles obtenues par les salariés de Caterpillar-Echirolles, entre autres, dont le paiement des jours de grève.

Quasi immédiatement après la mobilisation exemplaire des salariés de Continental, François Fillon intervenait pour dénoncer des « méthodes inacceptables » et promettre des poursuites judiciaires. Ce qui a été immédiatement suivi d'effet : les pouvoirs publics ou les dirigeants autoproclamés « séquestrés » de l'usine Caterpillar ont porté plainte contre des militants syndicaux ou se sont réfugiés derrière une plainte contre X. Un exemple parmi d'autres : **19 salariés de Caterpillar-Grenoble ont été condamnés à payer une amende de 200 euros par jour** en sanction de l'occupation de l'usine, considérée par le tribunal comme une « entrave à la liberté de travailler ».

Ces décisions de justice n'ont qu'un seul but : criminaliser la défense des droits des travailleurs. Alors que la crise économique et la politique du gouvernement appauvrissent et précarisent des milliers de salariés, le combat pour des conditions d'existence dignes serait-il un crime ? Nous, militants syndicaux de différentes confédérations et syndicats (CGT, SNES-FSU, SUD-étudiant, SEUL) prenons l'initiative d'interpeller toutes celles et ceux qui refusent la répression du gouvernement et du patronat à l'encontre des militants ouvriers.

Nous soutenons les travailleurs dans toutes leurs luttes et nous engageons fermement contre la criminalisation de l'action syndicale. NOUS APPELONS LES CONFÉDÉRATIONS SYNDICALES À AGIR UNITAIREMENT ET MASSIVEMENT **pour la levée des inculpations des militants et salariés mobilisés. Signez et faites signer la pétition pour l'abandon des poursuites judiciaires et/ou l'acquittement des salariés incriminés.**

Nom-Prénom	Mail-Téléphone	Syndicat Responsabilités syndicales	Signature

Campagne à l'initiative de militants de la CGT, du SNES-FSU, de SUD-étudiant et du SEUL
Pour tout contact : contact.fseul@laposte.net